



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Syndic de Lutry Jacques-André Conne quittera ses fonctions à la fin de l'année

Syndic depuis 2011, Jacques-André Conne a annoncé qu'il quittera ses fonctions le 31 décembre 2019. Entré en politique il y a 45 ans, conseiller communal depuis 1974, municipal depuis 2002 il aspire, à l'âge de 71 ans, à se distancer de la politique active.

Après avoir annoncé sa décision aux membres de la Municipalité, le Syndic a informé le Conseil communal lors de sa séance de ce jour.

A cette occasion, il a relevé avoir toujours pu compter sur l'appui et la confiance du Conseil communal, de ses collègues de la Municipalité et du personnel communal. Il a également relevé avoir apprécié les contacts quotidiens avec les Lutriennes et les Lutriens, qui lui ont beaucoup apporté.

Il estime que c'est le moment de faire appel à des forces nouvelles qui auront à cœur de concrétiser les projets en cours et d'assurer avec la Municipalité le développement harmonieux de Lutry.

Jacques-André Conne poursuivra son action jusqu'au 31 décembre avec plaisir et détermination, notamment en soutenant avec force le projet de réaménagement de la route de Lavaux, projet dans lequel il s'est beaucoup impliqué.

La date de l'élection de son successeur à la Municipalité, ainsi que celle pour la syndication, seront communiquées ultérieurement.

Lutry, le 6 mai 2019

La Municipalité

Pour tout renseignement :
Rosalba Drosi Alber – Communication
rosalba.drosialber@lutry.ch